Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20260713-D2026101SCA-DE

Département du Finistère

République Française

DEL 2026/101

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt six
Le Mercredi 08 Juillet à 18H00

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig sous la présidence de Monsieur Guy FAOUCHER, MAIRE DE SCAËR.

Étaient présents 26 conseillers sur 29 :

Guy FAOUCHER, Isabelle TANGUY, Pierre-Yves LE FER, Valérie GRÉGOIRE-EVENNOU, Cédric GOUIFFÈS, Marlène LEFEVRE, Benoît GUEGAN, Jean-Pierre GUILLOU, Pierre-Olivier MOY, Brigitte SELLIN-FAOUCHER, Nadia BELKALEM, Sylvie TROUBOUL, Stéphane ALLOT, Vincent HUET, Gaëlle REFFO, Ségolène ERDMANN, Arnaud LE GOFF, Marianne VOISIN, Fabrice MALHERE, Sandrine LIZANT-MALHERE, Frédéric MICHEL, Barbara STEMPF, Olivier TRAOUEN, Marine SÉNÉCHAL, Jeanine DANIEL, Dominique LE CROM.

ABSENTS EXCUSÉS : Gaëtan COSQUER, Marion VERNET, Pascal PÉREZ, qui ont donné procuration à Benoît GUEGAN, Isabelle TANGUY, Vincent HUET.

Madame Marianne VOISIN a été élue secrétaire.

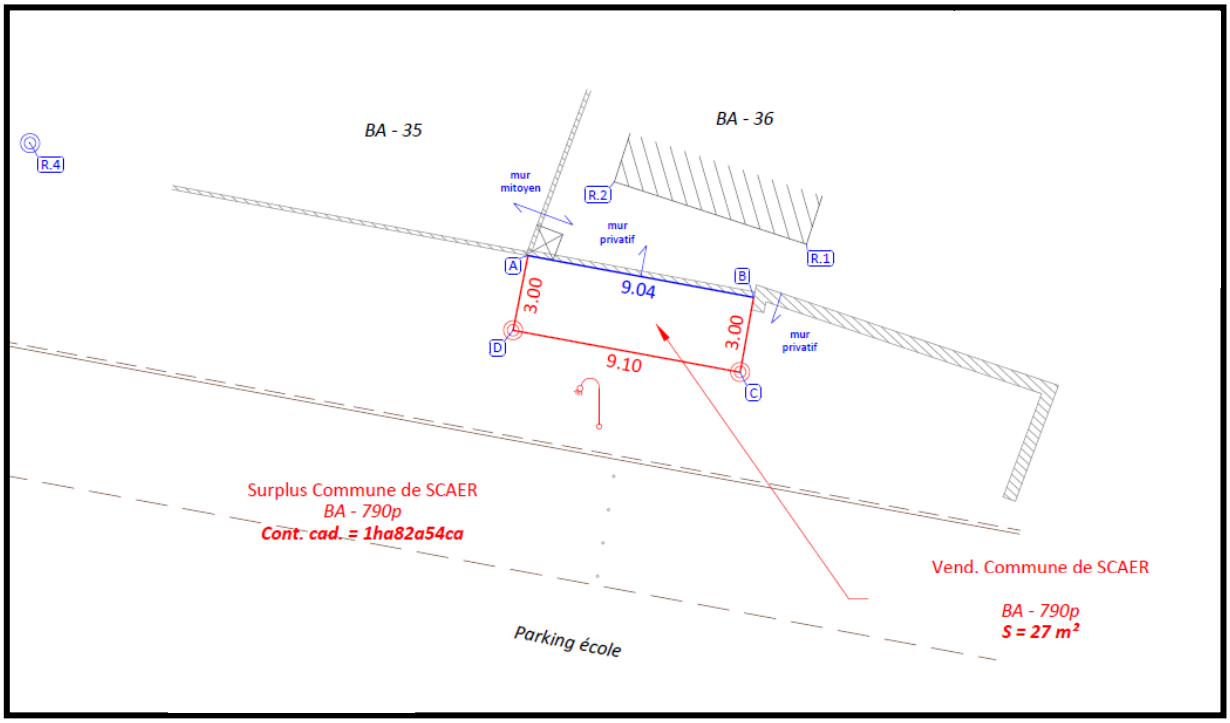
## DEL 08.07.2026 / 2026/101 : CESSION D'UNE PORTION DE PARCELLE CADASTRÉE BA N°790 ET DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE :

Rapporteur M. LE FER,

L'assemblée délibérante est informée du souhait de particuliers d'acquérir une portion de parcelle pour environ 27 M², afin d'y créer un accès piéton à l'arrière de leur maison. La portion de parcelle est un délaissé d'espace vert du parking de l'école. Ce parcellaire est classé en zone U.

M. LE FER rappelle qu'une estimation auprès des domaines a été faite pour déterminer la valeur vénale de la portion de parcelle à céder pour réaliser le projet, celle-ci à retenue la valeur de 13€ par M².
L'ensemble des frais inhérents à ce dossier seront à la charge des acquéreurs (frais d'acquisition, de bornage, frais d'enquête publique et frais notariaux).

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20260713-D2026101SCA-DE




VU l'avis du Domaine sur la valeur vénale en date du 04 Juin 2026,

VU l'avis favorable de la Commission « Voirie, Urbanisme et Travaux » en date du 17 Juin 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE,

Article N°1 :
DE DESAFFECTER cette portion de parcelle 27 M², à compter de ce jour ;

Article N°2 :
D'ACCEPTER le principe de la cession de cette portion de parcelle 27 M² à des particuliers au prix de 13€/M²,

Article N°3 :
DE METTRE les frais d'acquisition, d'enquête publique et notariaux à la charge des acquéreurs,

Article N°4 :
D'AUTORISER M. le Maire à ouvrir l'enquête publique correspondante,

Article N°5 :

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 029-212902746-20260713-D2026101SCA-DE

D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents et actes se rapportant à cette transaction,

Article N°6 :
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
Marianne VOISIN,
La secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Guy FAOUCHER,
Le MAIRE DE SCAËR